

Assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont tenue le 29 mars 2010 à 18h30, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de son Honneur le Maire, M. Clément Cardin, et à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers suivants Marie-France Allard, Nathalie Rochon, Gilles Dazé, Normand Durand, et Claude Brunet.

Était absente : Mme Claudette Laflamme

### **ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum, du délai de l'avis de convocation et acceptation de l'ordre du jour :
2. Résolutions – auto électrique (Zenn)
3. Questions du public;
4. Levée de l'assemblée

9266-0310

#### **Acceptation de l'ordre du jour**

**ATTENDU QU'**il y a constatation du quorum et que les membres du Conseil affirment que l'avis de convocation a été livré conformément à la loi;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Gilles Dazé, appuyé par Monsieur Claude Brunet et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté

**ADOPTÉE**

9267-0310

#### **Résolution – Auto électrique (Zenn)**

Il est proposé par Madame Nathalie Rochon, appuyé par Madame Marie-France Allard et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont ne donne pas suite aux négociations pour l'achat d'un véhicule électrique de la compagnie Zenn Véhicules Électriques Inc.

**ADOPTÉE**

#### **Questions du public**

Aucune question du public.

9268-0310

#### **Levée de l'assemblée**

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Monsieur Normand Durand, appuyé par Monsieur Gilles Dazé et résolu

unanimement que l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE**

---

**CLÉMENT CARDIN,**  
Maire

---

**GILBERT AUBIN,**  
Secrétaire-trésorier

Je, Clément Cardin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 1442 (2) du Code municipal.

---

**CLÉMENT CARDIN**  
Maire